Les ATSEM, des auxilaires au service des tout petits

PAGES 4 ET 5

Des équipements phares pour améliorer le cadre de vie

PAGES 4 ET 5

BANDRÉLÉ MAG'

Le journal de la commune de Bandrélé | **Septembre 2022**

Jeunesse : la commune mise sur l'avenir

Bandrélé au service de l'excellence éducative

PAGES 4 ET 5

Cultiver l'ouverture au monde de la jeunesse

PAGE 7

L'édito du maire

ALI MOUSSA MOUSSA BEN
MAIRE DE BANDRELE

Je tiens tout d'abord au nom du conseil municipal de la commune de Bandrélé, à m'adresser à nos nouveaux bacheliers ainsi qu'à leurs parents, et leur présenter nos très sincères vœux de félicitations, pour avoir décroché le diplôme si symbolique qu'est le baccalauréat, et leur souhaiter beaucoup de réussite pour l'avenir.

Comme vous le savez, chaque année, la commune de Bandrélé, décerne une centaine de prix aux nouveaux bacheliers. Rien que pour cette année 2022, nous avons distribué une quarantaine d'ordinateurs aux bacheliers ayant reçu une mention, et octroyé plus de 45 000 € de primes à l'ensemble des lauréats du bac.

La commune de Bandrélé investit en même temps dans la rénovation et la modernisation de toutes les écoles de la commune. De Dapani à Hamouro, la quasi-totalité des salles de classes des écoles maternelles et primaires a fait l'objet de rénovation. Et cette année, plusieurs chantiers sont en cours, notamment la construction de 8 nouvelles classes à l'école maternelle de Bandrélé. Nous entamerons bientôt les travaux de rénovation de l'école maternelle de Dapani.

Les études sont également lancées pour la construction de réfectoires et salles de classe dans tous les villages, et seront suivies par des travaux dès 2023 et 2024: À Bandrélé: 8 salles de classe élémentaire et un réfectoire, à Mtsamoudou : 4 salles de classe, à Nyambadao : 20 salles de classe et un réfectoire, à Hamouro : 8 salles de classe et un réfectoire, à Dapani: 3 salles de classe et un réfectoire, à Bambo-Est: 12 salles de classe et un réfectoire.

Parce que nous visons l'excellence, nous continuerons cet effort constant à améliorer les conditions de travail dans nos écoles, en les équipant de réfectoires, de mobilier moderne mais aussi, de la WIFI.

Ainsi, dès le jeune âge, la commune de Bandrélé affiche une forte ambition éducative, en partenariat avec l'ensemble des acteurs éducatifs intervenant sur les temps périscolaires, mais également sur les temps extrascolaires.

Une ambition réaffirmée dans le Projet Educatif De Territoire 2021/2023 de la commune, qui constitue le cadre de référence qui couvre l'ensemble des actions éducatives de la commune, auprès des enfants de 3 ans à 11 ans.

Avec d'autres partenaires de l'éducation, nous avons aussi lancé le programme de réussite éducative (PRE) qui vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par les jeunes élèves, en leur proposant un suivi personnalisé à travers un parcours de réussite éducative.

Vous l'aurez compris, l'éducation de nos enfants est au cœur des préoccupations de la commune de Bandrélé et constitue un axe prioritaire de ses politiques publiques.

Dans ce numéro :

- pages 4 5
L'excellence éducative

- page 6 :
L'éveil de la jeunesse

- page 7 :
L'ouverture de la jeunesse

- pages 8-9 :
Les ATSEM

- pages 10-11-12
La pollution et la santé

- page 13 :
L'annexe de la maire à Mtsamoudou

- page 14-15 :
Le Schéma Directeur d'Aménagement communal

- pages 16-17 :
Les travaux en cours

- P.20 :
La journée des ainés

- P. 21 :
Les associations sportives

- P. 23 :
L'hommage aux agents municipaux

BANDRÉLÉ MAG'
SEPTEMBRE 2022

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
ALI MOUSSA MOUSSA BEN
RÉDACTION
PIERRE MOUYSSET POUR BARA SARL
CRÉATION GRAPHIQUE :
BARA SARL

Vos services en mairie

Accueil-informations
Rez-de-chaussée à l'entrée du bâtiment
Horaires : Lundi au jeudi 7-12h 13h-15h45 et vendredi 7h 11h
Tél : 0269621981

Secrétariat du Maire
Permanences du Maire lundi et vendredi de 08h à 12h
1er étage
Tél : 0639404802
Sec-elus@bandrele.yt

Service courrier
Rez-de-chaussée
Tél : 0639620597
contact@bandrele.yt

Accueil CCAS
Bâtiment de la crèche municipale au 1er étage
Tél : 0269807690
ccas@bandrele.yt

Etat civil
Rez-de-chaussée à l'entrée du bâtiment
La prise de rendez-vous est obligatoire pour les CNI et Passeport
Tél : 0269638089

Service urbanisme
Rez-de-chaussée
Tél : 0269 613984

Service techniques
Derrière la Mairie de Bandrélé
Tél : 0639204312/0639207922

Centre social de Nyambadao
Tél : 0269660606

Mairie annexe de Mtsamoudou
Tél : 0269621790

Bandrélé au service de l'excellence éducative

Le public et les protagonistes de la cérémonie de remise des prix des bacheliers étaient nombreux

Axe prépondérant de la politique de la ville, l'éducation a une place privilégiée pour la municipalité de Bandrélé. Qu'il s'agisse de la mise en œuvre du Programme de Réussite Éducative (PRE) à la rentrée prochaine, du Projet Éducatif Territorial (PEDT) 2022-2025, ou encore de l'installation de la wifi dans les établissements scolaires, tous les outils du territoire sont tournés vers l'excellence éducative.

La municipalité de Bandrélé entend faire de l'éducation des enfants l'une de ses préoccupations majeures et un axe prioritaire de ses politiques publiques. Les moyens nécessaires pour viser l'excellence sont peu à peu mis en œuvre, comme en témoigne l'installation de la wifi dans les établissements scolaires de la commune. A l'heure actuelle, « six écoles bénéficient, dans chacun des villages, de la wifi », renseigne Youssouf Abdallah, chargé de logistique système informatique à la mairie, précisant que « c'est la commune qui fournit la wifi », avec une subvention du recorat. L'idée a émergé suite à une initiative du rectorat de subventionner l'acquisition de tablettes à destination des élèves. Mais comme le souligne Youssouf Abdallah, « nous nous sommes demandés pourquoi ne pas mettre à disposition la wifi pour aller au-delà de la démarche du rectorat ». L'objectif ainsi poursuivi est « de sensibiliser les

Yacine Boinali préfigurateur du PRE de Bandrélé pour le CCAS

élèves à l'utilisation des tablettes mais aussi des ordinateurs », abonde le chargé de logistique. Depuis janvier, l'installation de ce dispositif facilite aussi le travail des enseignants.

Programme de Réussite Éducative

Afin de poursuivre l'amélioration des conditions de travail des élèves, la politique de la ville de la commune de Bandrélé a développé le Programme de Réussite Éducative (PRE) qui sera opérationnel dès la rentrée prochaine. Yassine Boinali, préfigurateur du programme explique que l'objectif du PRE est « de rendre effective l'égalité des chances pour tous les enfants et adolescents âgés de 2 à 16 ans qui présentent des signes de fragilité ou qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable à leur développement ».

Au cœur des actions de ce dispositif, la lutte contre le décrochage scolaire, l'aide aux devoirs et le soutien scolaire - en articulation avec les outils et dispositifs de droit commun -, l'épanouissement de l'enfant à travers des activités ludiques ainsi que l'accès aux soins.

Projet Educatif Territorial 2022-2025

Sont concernés par ce programme les écoles primaires de Nyambadao, de Bandrélé, et Mtsamoudou ainsi que l'école maternelle de Bandrélé, les collèges de Bandrélé et de Kani-Kéli ainsi que le lycée de Bandrélé. Si la crise sanitaire a ralenti la phase d'installation du dispositif, Yassine Boinali confirme que « les actions débuteront à la rentrée 2022 ». Dans l'immédiat, « il s'agit de trouver un local, et de remobiliser les acteurs en quadrillant le terrain ».

Confirmant sa forte ambition éducative, la commune de Bandrélé en partenariat avec l'Education nationale et l'ensemble des partenaires éducatifs, s'implique pleinement dans le Projet Éducatif Territorial 2022-2025. L'objectif est d'offrir à chaque enfant « un parcours éducatif cohérent et de qualité » que ce soit aussi bien avant, pendant ou après l'école. Le PEDT permet de créer des synergies afin d'organiser une continuité éducative aussi bien entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire.

« Un parcours éducatif cohérent et de qualité »

Ce cadre d'épanouissement entend favoriser une dynamique éducative de réussite scolaire pour tous les enfants tout en veillant particulièrement aux conditions d'inclusion des enfants en situation de handicap. Une telle démarche ambitionne de favoriser l'éveil et la découverte, l'autonomie de l'enfant ou encore le respect, l'engagement, la tolérance ou la solidarité. Autant de principes qui sont à même de forger des citoyens responsables.

La cérémonie de remise des prix des bacheliers en présence du secrétaire général de la préfecture

Susciter l'éveil de la jeunesse de la commune

La municipalité de Bandrélé, au travers des multiples actions mises en place, entend œuvrer à l'épanouissement des jeunes de la commune. Santé, sport, découverte, tout est mis en œuvre pour favoriser son développement dans le respect des uns et des autres.

Manger-Bouger

Les jeunes visites une exploitation agricole

L'action Manger-Bouger entend sensibiliser les enfants concernant les bonnes pratiques alimentaires et l'importance de pratiquer une activité sportive. Une diététicienne accompagne les enfants de six classes de l'école maternelle de Mtsamoudou. Afin d'améliorer leur prise de conscience sur la qualité des aliments à manger, les élèves ont eu, d'une part, l'opportunité de visiter une exploitation agricole à Hajangoua et, d'autre part, de réaliser un potager en plantant du maïs, des aubergines et des bananes.

Vacances plurielles

A chaque période de vacances entre mai 2022 et février 2023, la commune de Bandrélé propose à une cinquantaine de jeunes, âgés de 10 à 20 ans, de participer à une semaine à d'activités de loisirs éducatifs. Pour chaque séjour, une thématique est définie, à l'instar de la semaine à Dapani en mai dernier sur l'environnement. Chaque jour des activités différentes, en partenariat avec les associations locales, ont été proposées en lien avec la préservation de la nature, qu'il s'agisse de la découverte des mangroves ou des padzas.

Prévention des conflits intervillageois

Les défis interjeunes pour renforcer les liens

Depuis 2018, la commune de Bandrélé organise une action phare « défis interjeunes » concernant la prévention des conflits intervillageois. Cette rencontre rassemble près de 200 jeunes âgés de 6 à 25 ans. Pendant deux jours, ils participent à des activités ludiques et conviviales afin de favoriser le vivre ensemble, le lien social et prévenir tout risque de conflit. Une fois les deux journées achevées, les participants s'ils le souhaitent peuvent prendre part à d'autres activités mises en place par le service de la commune en lien avec les associations partenaires.

Randonnée environnementale

Les randonnées permettent de mieux appréhender l'environnement

Alors que la plupart des jeunes ont une connaissance restreinte des différents sites de la commune, le comité jeunes de Bandrélé a eu l'idée de mettre en place une randonnée environnementale le 23 juillet dernier. Cette sortie leur a permis de découvrir un nouvel environnement tout en les sensibilisant sur les nuisances des déchets. Une opportunité aussi de leur faire découvrir la biodiversité de l'île tout en renforçant les liens sociaux entre eux.

Cultiver l'ouverture au monde de la jeunesse

Les citoyens de demain sont la jeunesse d'aujourd'hui. Fort de cet enseignement, la mairie de Bandrélé a financé, en partenariat avec la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), un séjour à La Réunion pour une vingtaine de jeunes de la commune. Une opportunité pour découvrir un nouvel environnement et se confronter à d'autres horizons.

Les jeunes à la Réunion

22 jeunes du Comité Jeunes de Bandrélé (CJB) ont eu l'opportunité de découvrir La Réunion, entre le 20 décembre 2021 et le 1er janvier 2022. Si pour des raisons d'organisation indépendantes de la volonté de la délégation de Bandrélé, l'objectif initial de ce voyage d'aider à la constitution du Comité Jeunes de la ville de Saint-Pierre n'a pu être atteint, les jeunes mahorais ont néanmoins pu apprendre beaucoup sur eux-mêmes et l'histoire de l'île Bourbon. Ce voyage aura également été l'occasion de se confronter à une nouvelle culture, de nouvelles habitudes culinaires. Une expérience inoubliable.

Au cours de leur séjour, les jeunes de Bandrélé ont pu aller à la découverte de la ville de Saint-Pierre, visiter l'aquarium et Kelonia - centre de soins des tortues marines - où ils ont assisté à une conférence sur la biologie du corail. En outre, une journée a été organisée avec le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance de Grand-Bois.

Un séjour aux multiples activités

Les échanges se sont concentrés sur les actions menées par le Comité Jeunes de Bandrélé auprès des jeunes dans les quartiers prioritaires et non prioritaires. Enfin, la culture a également été mise à l'honneur avec la visite du Vieux Domaine et la rencontre de Nadine, membre de l'association « Attrap rêves ». Elle a notamment accompagné les jeunes dans la création artistique de tableaux sur trois demi-journées. Sans oublier une excursion au Piton de la Fournaise et sur la Route des laves.

Cultiver son ouverture d'esprit

Un échange multiculturel qui participe indéniablement à renforcer les liens entre Mayotte et La Réunion. Si les jeunes ont beaucoup appris, c'est avant tout sur eux-mêmes : apprendre à vivre en communauté, faire preuve de solidarité et s'adapter aux autres cultures. Une expérience qui participe à développer l'esprit de tolérance et de curiosité auprès de notre jeunesse.

Qu'est-ce que le Comité Jeunes de Bandrélé ?

Il s'agit d'un espace de propositions ouvert aux débats et d'actions qui concernent tous les projets de la ville. Les jeunes qui y participent, âgés de 14 à 25 ans, expérimentent la notion de responsabilité citoyenne en étant des acteurs à part entière de la collectivité. Ils servent de relais entre les jeunes de la commune et les projets portés par les élus. De plus, ils proposent en collaboration avec les élus des projets ayant un impact pour la jeunesse de la commune.

ZOOM sur les ATSEM, des auxiliaires au service des tout petits

Le directeur et deux ATSEM

Les Agents Territoriaux Spécialisés dans les Écoles Maternelles, les ATSEM, sont un rouage essentiel pour assurer un environnement de travail propice à l'éducation des enfants dans les écoles maternelles. Qu'il s'agisse de l'hygiène, de la sécurité ou encore l'éveil des tout petits, les ATSEM sont en première ligne aux côtés des enseignants.

Placé sous l'autorité du maire de la commune et sous la responsabilité des directeurs des écoles, l'ATSEM est la petite main, ô combien importante, des enseignants. « Leur rôle d'appui au niveau de l'enseignant est essentiel compte tenu de la présence du jeune public », fait savoir Baco-Ali Saïd, directeur de l'école maternelle de Bandrélé. « Sachant qu'il y a un agent par classe, nous en avons 12 dans l'établissement scolaire », explique-t-il, avant de poursuivre, « dans chaque classe de maternelle de l'île il y a un ATSEM ».

Trois fonctions indispensables

Quels sont les rôles des ATSEM auprès des enfants ? « Ils sont au nombre de trois, détaille Baco-Ali Saïd. D'abord surveiller les enfants lors des ateliers autonomes suivant les besoins de l'enseignant. Ensuite, les accompagner dans leurs démarches d'hygiène corporelle et les aider à se changer si nécessaire. Enfin, dans les écoles où il n'y a pas d'agent d'entretien, les ATSEM font aussi le ménage ».

Ayouba Sanyati, ATSEM à l'école

Le maire, Ali Moussa Moussa Ben lors de la visite, avec le recteur, de l'école maternelle de Bandrélé

maternelle de Bandrélé, renseigne sur son rôle au moment des ateliers : « la maîtresse me donne les consignes suivant ses besoins que ce soit pour le coloriage, le découpage ou le collage ». Tissianti Maoulida, ATSEM à l'école maternelle de Mtsamoudou, résume aussi ses actions : « apporter une assistance technique et éducative sous les ordres de l'enseignant d'une école maternelle ».

Une profession exigeante

Véritable couteau suisse, elle veille à ce que la salle de classe soit toujours bien entretenue, à l'instar des objets manipulés par les enfants ainsi que les toilettes des écoles. « C'est un métier exigeant puisque cette exigence vient à la fois de l'établissement scolaire mais aussi des parents notamment quand il s'agit de l'hygiène corporelle de leurs enfants », souligne Baco-Ali Saïd. Cette situation est notamment amplifiée à l'école maternelle de Bandrélé compte tenu du dispositif de classes en rotation.

« Entre le matin et l'après-midi, il faut que les classes soient entièrement nettoyées », poursuit le directeur. Une difficulté bien réelle, souligne Ayouba Sanyati. En outre, les ATSEM doivent aussi être capables de s'adapter aux besoins d'enfants en difficulté psychomoteurs. « Dans la classe où je suis présente, témoigne Gue Zena, ATSEM à l'école maternelle de Bandrélé, nous avons deux enfants présentant des difficultés. On doit pouvoir anticiper leurs besoins ».

Des prérequis stricts

Parmi les compétences attendues chez un ATSEM, il est demandé d'être en mesure de « reconnaître les notions et responsabilités liées aux handicaps », précise Tissianti Maoulida. Elle ajoute, « mais il faut aussi avoir des connaissances du développement physique et psychologique de l'enfant, maîtriser les gestes d'urgence et de secours, apporter des connaissances techniques d'animation et d'éveil de l'enfant ». Des compétences qui nécessitent a minima un Certificat d'aptitude professionnelle petite enfance ainsi qu'un poste de catégorie C dans le sanitaire et le social. Malgré des difficultés liées à la conciliation des emplois du temps, les ATSEM évoluent dans un environnement de travail qui leur permet d'accompagner les enfants d'aujourd'hui vers la réussite de demain.

Rencontre avec Bouchourani Colo : conseiller municipal chargé de l'environnement et de la salubrité publique

Alors que la lutte contre la pollution est un enjeu politique et social d'envergure à Mayotte, la commune de Bandrélé s'investit aux côtés des acteurs de son territoire pour apporter des réponses de proximité aux usagers. Colo Bouchourani, 4e adjoint au maire chargé de l'environnement, apporte un éclairage sur les initiatives de la municipalité.

Colo Bouchourani (à gauche) en conversation avec le maire

Comment la municipalité lutte-t-elle contre l'insalubrité ?

Nous avons un service technique composé de quinze agents qui travaillent sur l'ensemble des villages de la commune. Ils travaillent d'arrache-pied, y compris le week-end, pour compléter l'offre de ramassage des déchets du Syndicat Intercommunal d'Élimination et de Valorisation des Déchets de Mayotte (SIDEVAM 976).
Puis n'oublions pas non plus que nous travaillons en étroite collaboration avec la Communauté de communes du Sud de Mayotte, notamment pour l'installation de nouvelles poubelles ou bacs à ordures ainsi qu'avec le SIDEVAM, Enzo et Citeo pour les services de collecte des déchets.

Quelle est la place des associations dans cette lutte ?

Primordiale. Nous pouvons compter sur la présence d'une dizaine d'associations dans la commune dont leurs actions concernent la préservation de l'environnement. Elles mènent régulièrement des actions de nettoyage dans les villages que ce soient au niveau des rivières, des mangroves, des plages ou dans les villages. Elles réalisent en outre des plantations d'arbres pour lutter contre l'érosion des sols que dans les padzas. En effet, lors de fortes pluies, la terre est ravinée jusque dans les mangroves et le lagon ce qui asphyxie l'écosystème.

Sensibiliser, est-ce une nécessité ?

Absolument. Ces structures associatives mènent un travail essentiel de sensibilisation auprès de la population. Leur faire prendre conscience de la nécessité de préserver l'environnement en adoptant les bons gestes - jeter dans les poubelles, pas dans la nature – est un travail majeur pour lutter en amont contre l'apparition de nouveaux déchets. En 2021 et 2022, la commune a attribué plus de 15 000 euros à l'ensemble des actions environnementales sans compter le soutien logistique avec l'achat du matériel (gants, brouettes, etc.) pour mener à bien ces opérations.

Avant

Après

Comment cette sensibilisation s'opère-t-elle ?

Ces associations organisent des actions événementielles, qu'il s'agisse de la Journée des fruits et légumes ou la Journée de l'environnement par exemple. Ce ne sont ni les idées ni les initiatives qui manquent, en témoigne la volonté de la municipalité d'organiser le concours « Bandrélé fleurie » en octobre 2022. Une action ayant vocation à inciter la population à embellir leur jardin et leur balcon afin de les encourager à préserver la nature.

La pollution a-t-elle un effet délétère sur la santé ?

Bien sûr, la propreté c'est la santé. Les nettoyages des quartiers, des rivières, la collecte des détritus sauvages permettent de lutter contre la prolifération des larves de moustiques et des nuisibles tels que les rats. Pour ce faire, nous avons mis en place le Contrat Local de Santé. C'est un outil décisionnel nécessaire afin de développer et pérenniser les actions de proximité visant à améliorer le cadre de vie des populations. Ainsi les signataires de ce contrat s'engagent à agir pour résorber l'habitat insalubre, favoriser l'amélioration de l'accès à l'eau potable ainsi que participer aux opérations de nettoyage.

Les quartiers dits prioritaires vont-ils faire l'objet d'une attention particulière ?

Actuellement nous testons un nouveau dispositif de Gestion Urbaine et Social de Proximité dans les quartiers prioritaires. L'objectif est de pouvoir faire des états des lieux réguliers de l'environnement de proximité et d'agir le plus rapidement possible afin d'assurer un cadre de vie agréable aux habitants. Pour ce faire, une équipe mobile s'occupe de recenser d'éventuels dysfonctionnements liés à l'aménagement, la rénovation ou l'absence d'entretien des lieux afin que nous puissions intervenir dans les meilleurs délais.

Préserver la santé et l'environnement des habitants

L'opération ville propre, grande première organisée par la mairie, en partenariat avec les associations de la commune, a permis de récolter des centaines de kilos de déchets répartis sur l'ensemble des villages. L'occasion aussi de sensibiliser les jeunes générations sur l'importance de faire le tri.

La salubrité publique est l'affaire de tous

C'est une opération inédite qui s'est tenue le samedi 28 mai sur l'ensemble des communes de Bandrélé. Dans le cadre du Contrat local de santé, signé le 2 mars dernier avec l'Agence régionale de santé, la mairie a organisé une vaste opération de ramassage de déchets. « Toutes les associations de la commune ont été invitées à participer à ce dispositif, pas uniquement celles à visée environnementale », précise Zaliha Ahamada, médiatrice à la participation citoyenne à la mairie.

Les bénévoles ont répondu présents

« Les services de la mairie impliqués y travaillent depuis le début du mois de mai », indique-t-elle.

Si la lutte contre les dépôts sauvages et l'insalubrité dans l'espace public protège l'environnement, elle préserve aussi la santé des habitants. « Les détritus attirent des animaux avec leurs lots de maladies vectorielles. Les pneus abandonnés favorisent le développement des larves de moustiques, sans oublier la menace des chiens errants attirés par les immondices », détaille Célia Travouillon, chargée de mission politique de la ville. Munis de pelles, de brouettes, de râteaux, de sacs poubelles, les bénévoles de 23 associations se sont impliqués dans le ramassage des ordures. Qu'il s'agisse des alentours de l'écomusée du sel, de la plage d'Hamouro ou encore du terrain de football de Dapani, toutes les générations ont participé à cette opération.

Les jeunes sont particulièrement visés à la nécessité du tri. « Sensibiliser les enfants, c'est sensibiliser les parents », témoigne Zaliha Ahamada. A Dapani, elle montre l'exemple « vous savez faire le tri, les enfants ? Les canettes avec les canettes, les bouteilles avec les bouteilles et les emballages avec les emballages ». Ces actions de sensibilisation, couplées aux opérations de nettoyage, permettent aussi d'agir en amont afin de modifier les comportements des usagers. Le message est clair : souiller son cadre de vie en jetant ses ordures dans des endroits inadaptés, c'est porter atteinte à sa santé.

Sensibiliser la population au tri des déchets

Le bilan de cette première opération est sans équivoque. « La société de ramassage Citeo nous a confirmé qu'elle avait collecté 200 kg de déchets sur l'ensemble des villages et près d'une centaine de sacs de tri », constate Zaliha Ahamada. La prochaine opération de nettoyage se déroulera début septembre afin de tenir compte du calendrier du Syndicat intercommunal d'élimination et de valorisation des déchets de Mayotte. « L'objectif, souligne Célia Travouillon, c'est de réaliser une opération par trimestre pour impliquer au plus près du terrain les populations ».

La proximité du service public avec la mairie annexe de Mtsamoudou

La MJC de Mtsamoudou accueille une annexe de la mairie

Pour améliorer l'accès aux services publics sur la commune de Bandrélé, la mairie a ouvert une annexe dans les locaux de la MJC de Mtsamoudou. Première de ce genre, cette initiative répond à des exigences démocratiques en renforçant le lien de confiance avec la population.

Dans la continuité de la stratégie de la mairie de Bandrélé d'être au plus près de ses administrés, la municipalité a ouvert une annexe dans les locaux de la Maison des Jeunes et de la Culture de Mtsamoudou. « Si ce lieu a été retenu, c'est avant tout parce que ce village est le deuxième après Bandrélé en termes de population », détaille Ahmed Abdoul-Anzize, directeur de cabinet du premier édile. Un moyen de désengorger les services de la mairie en proposant une permanence de services administratifs tels que l'État civil, les affaires scolaires ou encore la mise à disposition d'une plateforme numérique pour réaliser les démarches administratives en ligne.

Une plateforme numérique pour les démarches dématérialisées

La mise à disposition d'une plateforme numérique, accessible du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 15h45, concourt à répondre aux exigences de dématérialisation de certaines démarches tout en résorbant la problématique de l'illectronisme. Ce phénomène relève de l'inaptitude d'un individu à utiliser les outils numériques du quotidien, handicape fortement l'accès à certains droits sociaux compte tenu des démarches à réaliser. Renforcer le lien avec les administrés est une gageure qui répond à des exigences démocratiques et de vivre ensemble.

Un meilleur service de proximité

La MJC reste bien sûr un lieu de vie et d'échanges

Avec cette annexe, il s'agit avant tout d'améliorer le service de proximité auprès des administrés, y compris les plus vulnérables, tels que les personnes à mobilité réduite. Simplifier les déplacements afin de gagner du temps mais aussi renouer avec la présence du service public garante de la solidarité nationale. Pouvoir solliciter un agent pour répondre à ces questions, ou effectuer des démarches administratives, contribue à renforcer le lien de confiance avec la population de la municipalité. Une présence qui permet, à sa manière, de lutter contre le sentiment d'abandon de la puissance publique et l'exaspération qu'il est susceptible de générer au sein de la population.

Le Schéma Directeur d'Aménagement Communal, un outil stratégique au service du développement

La liaison piéton cyclable à Nyambadao

Validé en juin 2022, le Schéma directeur d'aménagement communal œuvre à la vision stratégique de la commune de Bandrélé. Structurer le territoire passe par la compréhension des attentes des usagers ainsi que l'amélioration du cadre de vie.

Si la modernisation de l'espace de vie résulte en grande partie des nouvelles infrastructures qui y sont construites, il est essentiel d'avoir une vision claire pour ne pas uniquement les juxtaposer mais leur donner un sens. C'est tout l'enjeu du Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC). Il s'agit du document stratégique qui va déterminer les projets de construction de la commune de Bandrélé pour la période 2022-2030.

Finalisé en juin de cette année, le SDAC révise le précédent document établi en 2015. Grâce à cette mise à jour, il va permettre une mise en cohérence des orientations générales pour lancer des projets opérationnels à court et moyen terme.

Identité patrimoniale et touristique à renforcer

« La révision du SDAC de 2015 a pris en considération deux points clés : les besoins des habitants de chaque village et intégrer ces projets dans les documents-cadres tels que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat ou encore le Schéma d'Aménagement Régional. Cette démarche nous permet d'avoir l'ensemble des outils réglementaires, juridiques afin de pouvoir mener à bien ces projets », souligne Jean-Baptiste Bascou, directeur technique de la ville.

Après la phase de recensement des différentes demandes d'infrastructures, émanant des populations et des élus locaux,

un arbitrage a été réalisé entre les décideurs politiques et 15 fiches actions ont été retenues dont « au moins un projet par village », précise le directeur technique. Désormais, il s'agit d'étudier la faisabilité de ces projets tout en gardant à l'esprit l'orientation générale retenue dans le SDAC, « mettre en cohérence la mémoire du patrimoine architectural traditionnel et les zones naturelles ; une identité patrimoniale et touristique à renforcer ».

Pour parvenir à la réalisation de ces équipements, la mairie de Bandrélé peut compter sur les aides de la Communauté de Communes du Sud de Mayotte, du Conseil départemental ainsi que de l'État, sans oublier les fonds de l'Union européenne. « Le financement se fera au fil de l'eau suivant les financeurs et le montage des dossiers », précise Jean-Baptiste Bascou.

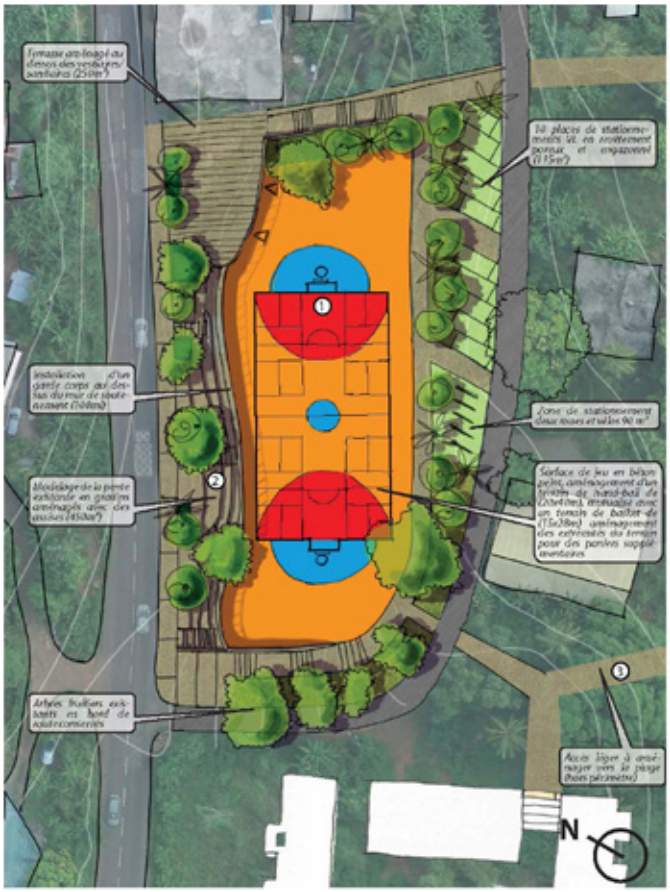

Le plateau sportif de Nyambadao

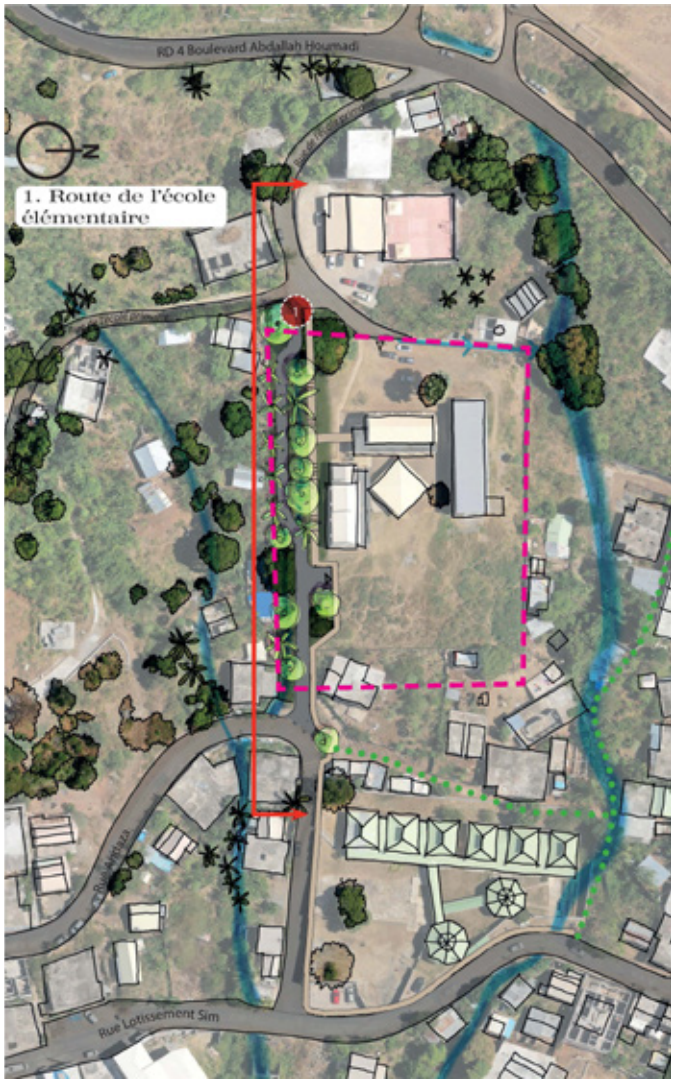

La liaison entre les deux écoles de Mtsamoudou

Les 15 projets retenus pour la période 2022-2030

1. Espace sportif de Hamouro
2. Espace de loisirs intergénérationnel de Nyambadao
3. Plateau sportif de Nyambadao
4. Liaison cyclable Nyambadao-Bandrélé
5. Aménagement routier du centre-ville de Bandrélé
6. Aménagement paysager du Mro Wa Dagoni
7. Liaison routière de la pointe Mounyendré par le parking du lycée
8. Equipement sportif des hauts du village de Bambo-Est
9. Viabilisation du hameau de Mgambani
10. Aménagement de la ravine Sud de Mtsamoudou
11.1 Connexion routière des écoles de Mtsamoudou
11.2. Connexion routière vers le quartier Sud de Mtsamoudou
12. Viabilisation des hauts du village de Mtsamoudou
13. Équipement sportif sur les hauts du village de Mtsamoudou
14. Boucle routière à l'est de Dapani
15. Aménagement d'un lieu de festivités public en centre village de Dapani

Travaux en cours. Des équipements phares pour améliorer le cadre de vie

La halle de pêche de Nyambadao en construction

Parmi les nombreux chantiers et projets conduits par la mairie de Bandrélé, deux d'entre eux méritent d'être mis en valeur compte tenu de leur portée à la fois économique et sociale : l'aménagement du front de mer à Bandrélé et la construction de la halle de pêche à Nyambadao.

Structurer le front de mer

Les travaux engagés en début d'année pour l'aménagement du front de mer donnent peu à peu vie à ce dossier, dont l'origine remonte à 2017. « L'objectif de ce projet est double, constate Jean-Baptiste Bascou, directeur technique de la ville à la mairie. D'abord, améliorer le cadre de vie des habitants et ensuite favoriser le développement du tourisme ». Ce site à haut potentiel était pour l'heure insuffisamment mis en valeur. « La commune a décidé de structurer ce lieu afin d'inciter la population à se le réapproprier en favorisant les lieux de rencontre », détaille Ahmed Abdoul-Anzize, directeur de cabinet du maire, Ali Moussa Moussa Ben. La première phase d'aménagement se clôturera d'ici la fin de l'année 2022. D'un montant de plus de 2,371 millions d'euros, « elle prévoit l'aménagement depuis la mangrove, avec la construction d'un belvédère pour la contempler, jusqu'à la rue Potelea », précise Jean-Baptiste Bascou. Aux

« Un aménagement depuis la mangrove, avec la construction d'un belvédère »

Aménagement du front de mer de Bandrélé- Phase 1

abords du belvédère sera aménagé un parcours sportif, des espaces verts et une aire de jeux seront implantés, enfin l'éclairage extérieur sera entièrement remis à neuf. « Une fois cette phase de travaux achevée, la deuxième tranche permettra de poursuivre l'aménagement jusqu'au cimetière qui sera alors entièrement réhabilité », précise le directeur technique. L'aménagement du front de mer participe indéniablement à l'amélioration du cadre de vie des résidents.

La halle de pêche, professionnalisation des pêcheurs, sécurité des consommateurs

Le développement de l'activité économique est également mis à l'honneur avec la construction de la halle de pêche à Nyambadao. D'un montant proche des 1.3 million d'euros, cet aménagement est financé par l'Union européenne dans le cadre de ses aides dédiées à la professionnalisation de la pêche à Mayotte et par le Conseil Départemental. Si, pour l'heure, la mairie gère la construction, la gestion du lieu sera transférée à la Communauté de communes du Sud de Mayotte, la compétence pêche étant du ressort de l'intercommunalité. A terme, ce bâtiment est prévu pour fonctionner comme une coopérative.

Équipée d'espaces à température négative et réfrigérés pour stocker le poisson et les machines à glace, la halle de pêche assure une sécurité aux consommateurs en prévenant les risques de rupture de la chaîne de froid. D'ailleurs, le ponton amovible de 70 mètres de long permettra, aussi bien à marée haute qu'à marée basse, de décharger le poisson plus rapidement assurant la fraîcheur du poisson. Plus besoin de beacher ou d'attendre le retour de la marée pour débarquer les produits de la mer. Les pêcheurs pourront également réparer leur filet avec un local dédié à la logistique, même si toute intervention d'ordre mécanique sera à proscrire.

Rompre l'isolement et célébrer le vivre ensemble

Le maire (à droite), accompagné de M. Assani MCHINDRA-MARI, conseiller municipal, entourés de quelques ainées

Le 26 mars dernier, la municipalité de Bandrélé a organisé pour la première fois La Journée des Aînés. Une cinquantaine de participants ont répondu présents afin de participer aux diverses activités proposées. Un temps d'échange et de partage pour inclure les personnes âgées dans la vie de la communauté.

« Cette Journée des Aînés a été pensée pour valoriser la place des personnes âgées dans la communauté », témoigne Halimate Boina, responsable de l'accueil de jour destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans au Centre communal d'aide sociale (CCAS) de Bandrélé. Une matinée au cours de laquelle, les personnes présentes ont été invitées à se rendre en bus à travers les différents villages de la commune que ce soit Dapani, Mtsamoudou ou encore Bandrélé.

De nombreuses activités proposées

A chaque étape, des activités ont été proposées, qu'il s'agisse de démonstrations de mbiwi, de la présentation de l'histoire de la commune de Bandrélé ou encore d'une visite de l'écomusée du sel. De retour à la mairie, les participants ont eu l'occasion de visiter la salle du conseil municipal mais également de participer à l'inauguration de l'exposition photographique « Portraits des aînés ». Un déjeuner a été préparé en leur honneur tout comme la remise de cadeaux pour marquer leur présence à cette journée : un saluva pour les femmes et un t-shirt pour les hommes.

« Les personnes âgées voient peu à peu leur place privilégiée dans la société traditionnelle remise en question. Les jeunes apprennent le français, les enfants sont gardés à la crèche, donc les aînés n'ont plus la place prépondérante d'éducateur familial. Ils peuvent se sentir délaissés, en rupture avec la modernité liée à la départementalisation », précise Halimate Boina. La Journée des Aînés revêt donc une symbolique forte : lutter contre l'isolement et contre la perte d'autonomie en les aidant à s'insérer dans la société moderne.

Des dispositifs mis en place par la mairie

Selon Ahmed Abdoul-Anzize, directeur de cabinet du maire,

En déplacement dans le bus pour rejoindre les activités sur la commune

Les aînés sont le patrimoine vivant de l'île

Avant de remonter dans le bus

Musique et chant ont accompagné cette matinée

Les sourires étaient sur toutes les lévres ce 26 mars

Le bus a transporté les participants à destination

au-delà de cette symbolique, il y a aussi la volonté de remercier « ceux et celles qui se sont battus pour la départementalisation qui est la consécration de Mayotte française ». En témoignent les propos du maire tenus lors du discours d'accueil, « ayons une pensée pour tous ceux qui nous ont précédés. Je veux citer ici, Abdallah Houmadi, Younoussa Bamana, Zéna Mdéré, Moida Said, ... et tant d'autres qui se sont tant battus pour que nous soyons là aujourd'hui ».

Cette matinée de partage intergénérationnel aura aussi permis de revenir sur les différents dispositifs mis en place par la mairie pour briser l'isolement des aînés dans la commune. Ainsi, depuis septembre 2021, le CCAS propose un accueil de jour où diverses activités ludiques, de bien-être ou encore de stimulation de la mémoire, sont proposées. Une démarche engagée au service des ainés de la commune de Bandrélé.

Un soutien indéfectible aux associations sportives

Si la mairie de Bandrélé subventionne les associations sportives de la commune, pour un montant global de 128 931 euros en 20222, ses actions dépassent ce simple cadre. Rénovation et homologation des équipements et sensibilisation sont au cœur des préoccupations. Rapide tour d'horizon.

« Le soutien de la mairie est indispensable au monde associatif sportif ». Issoufi Yssoufou, agent de développement des activités physiques et sportives, revient notamment sur le financement par la mairie, en partenariat avec la Fédération française de football, « d'un véhicule pour l'association Bandrélé foot féminin ».
Réparties sur l'ensemble du territoire de la commune, dix-huit associations sportives et de loisirs maillent les six villages. Si on retrouve les incontournables associations de football, basket ou encore handball et volley, d'autres structures mettent à l'honneur la pétanque, la randonnée ou encore le jeu de dames. Le paysage associatif est constamment en évolution, en témoigne la création cette année de l'association de football féminin d'Hamouro.

Un paysage sportif éclectique

« Au-delà des associations, la mairie s'implique également dans la rénovation des infrastructures existantes », abonde Issoufi Yssoufou. Ainsi, le plateau sportif de Bandrélé a été modernisé l'année dernière. Les jeunes ont désormais la possibilité de pratiquer le futsal. « On observe d'ailleurs une augmentation du nombre de pratiquants qui utilisent cette infrastructure », se réjouit l'agent de développement.
Autre exemple de mobilisation de la mairie, l'homologation du terrain de football du village de Mtsamoudou. « L'équipe devait toujours se déplacer à l'extérieur et la mairie finançait ces déplacements. Pour la première fois, le 29 mai dernier, l'équipe a pu jouer à domicile », se félicite l'agent de développement.

Une ère nouvelle en passe de s'ouvrir

La jeunesse de la commune est également sensibilisée à la pratique sportive. Ainsi, une fois par mois, les élèves de l'école primaire de Mtsamoudou pratiquent une séance de fitness dans le cadre du programme « Manger Bouger », en partenariat avec l'Agence régionale de santé et les services de la politique de la ville de la mairie.

Les associations sportives, des acteurs indispensables

Lancement d'un OMJS

Pour chapeauter l'ensemble de ces initiatives sportives et de sensibilisation, un Office municipal de la jeunesse et des sports (OMJS) est en passe d'être constitué d'ici la fin de l'année. « J'en suis le référent », informe Issoufi Yssoufou.
Cette structure permettra de faciliter la réservation des terrains ou autres infrastructures sportives, gérer les plannings, mettre en place de nouvelles activités mais aussi former les futurs encadrants au sein des associations. Une nouvelle ère semble donc s'ouvrir à Bandrélé grâce à l'implication des agents en charge du sport.

Faire briller Bandrélé

Le maire a tenu à féliciter les lauréates

L'association de debaan de Bandrélé, créée en 2021, a été propulsée sous les feux des projecteurs suite à leur victoire lors de la grande finale de l'édition 2022 de debaan organisée le samedi 28 mai par Mayotte La Première. Cette année, 16 madrassatis se sont retrouvés en compétition durant le mois du ramadan. L'occasion d'en apprendre un peu plus sur l'art du debaan.

« C'est une grande satisfaction que d'avoir remporté ce concours. Une grande fierté vis-à-vis du travail accompli », témoigne M'Chindra-Mare Amina, surnommée « la voix d'or », chanteuse du groupe lors de la finale. « Une véritable joie nous irradie, c'est fabuleux », abonde Abdou Madi Djizila, autre chanteuse et danseuse du madrassatis. Une joie d'autant plus vivace que le groupe de debaan avait déjà participé à ce concours en 2014, mais avait été éliminé en quart de finale. « Cette fois, nous avons à nouveau voulu tenter notre chance. Notre persévérance a payé puisque nous avons remporté la finale », s'émeut Toirikati Mze Madi.

De la persévérance il en aura fallu, car au-delà du chant d'une durée de treize minutes, le debaan inclus également une dimension chorégraphique et esthétique avec le maquillage, les bijoux ainsi que le henné. « La gestuelle est tout aussi importante que la musicalité», précise Moinache Andaouia, chorégraphe du madrassatis. Le mouvement des mains est une danse à part entière, rythmé par les sonorités religieuses du chant. « L'écriture est dans le Coran. On choisit le passage qui va être chanté et nous travaillons toute la musicalité », éclaire M'Chindra-Mare Amina. Le debaan est donc indissociable de la dimension religieuse qui l'habite. ».

Faire le lien avec les nouvelles générations

Si l'association souhaite se mettre en retrait des prochaines éditions du concours pour laisser la place aux autres « car ça demande beaucoup de temps et de ressources financières », elle n'entend pas pour autant arrêter de chanter. Une ambition commune est partagée, « nous souhaiterions faire connaître ces chants au-delà de Mayotte ».

Espace d'expression libre de l'opposition municipale

Le groupe de l'opposition municipale n'a pas fourni aux services de la mairie de texte à publier.

Un vibrant hommage rendu aux agents et aux anciens maires

Le 9 mars dernier, au cours d'une cérémonie symbolique, l'actuel maire de Bandrélé a souhaité rendre hommage au travail des agents de la mairie ainsi que l'inauguration des portraits des anciens édiles de la commune dans la mairie. Un moment de communion républicaine.

L'émotion était palpable lors de la remise des médailles

« Vous êtes des exemples pour tout le monde ». Le maire de la commune de Bandrélé a rendu un vibrant hommage le 9 mars dernier à l'occasion de la cérémonie de remise des médailles de travail des agents et de l'inauguration des portraits des anciens maires de la commune de Bandrélé. Un moment qualifié d'historique par le premier édile. A ce titre, il n'a pas manqué de saluer le destin des « hommes et femmes qui ont fait que nous soyons là aujourd'hui », qu'il s'agisse de Georges Nahouda, Marcel Henri, Younoussa Banama ou encore Zena M'Dere, Boueni M'Titi, Zena Meresse sans oublier Abdallah Houmadi et Moida Said.

La découpe du ruban lors de l'inauguration des portraits des maires de Bandrélé

Des parcours forgés dans le creuset républicain

Par leur dévouement et leur exemplarité, ils ont contribué à leur échelle à forger « en quelques générations une véritable conscience collective pour les Mahorais ». Cette conscience a peu à peu infusé au plus près des administrés notamment grâce à l'apparition de la figure du maire à la fin des années 1970, « nouveau chef du village chargé notamment de l'administration de l'état civil, de la police de l'environnement ou de la police municipale ». Entre 1977 et aujourd'hui, ce sont 4 maires qui se sont succédé à la tête de la municipalité de Bandrélé : Abdallah Baladimbi au cours de deux mandats successifs de 1977 à 1989, Omar Adidani pour un mandat, Moussa Madi Ngabou durant 3 mandats entre 1994 et 2014. Enfin, Ali Moussa Moussa Ben depuis 2014.

Susciter des vocations futures

Conscient qu'un premier édile sans son équipe municipale ne peut mener à bien ses ambitions pour la commune, Ali Moussa Moussa Ben a souhaité également rendre hommage « aux 21 agents de la municipalité qui ont servi ou qui continuent à servir la municipalité de Bandrélé » ; précisant que « cette cérémonie, qui constitue un moment symbolique, nous vous la dédions ».

Une journée placée sous le signe de la reconnaissance de la République qui n'a pas manqué de faire écho aux parcours de chacun, témoignages pouvant susciter « des vocations, des envies, des trajectoires nouvelles », toujours au service des administrés.

La cérémonie des agents de la mairie

Les portraits des quatre maires de Bandrélé sont désormais visibles en mairie

Monsieur Abdallah **BALADIMBI**
Mandature 1977 - 1989

Monsieur Omar **ADINANI**
Mandature 1989 - 1995

Monsieur Moussa **MADI**
Mandatures 1995-2014

Monsieur Ali Moussa **MOUSSA BEN**
Maire actuel depuis 2014